

## DIU PELVIPERINEOLOGIE

FORMATION CONTINUE



### Compétences développées

---

Comprendre, diagnostiquer et traiter les troubles de la statique pelvi-périnéale, les trois axes essentiels.

Se former avec une approche pluridisciplinaire à la prise en charge des patientes présentant une pathologie pelvienne ou périnéale : incontinence urinaire ou anale, défaut de statique pelvienne, algies périnéales notamment.

**Effectif** : 50 au maximum

### Conditions d'admission

---

**Public concerné et titres requis :**

Les internes, Chefs de clinique assistants des hôpitaux, Praticiens Hospitaliers de gynécologie, urologie, chirurgie digestive, médecine physique, les praticiens exerçant en secteur libéral, les kinésithérapeutes, les sages femmes, ayant trois ans d'exercice professionnelle.

### Inscription

---

1) Candidature :

Envoyer au préalable CV et lettre de motivation à Adeline Duclos pour obtenir une autorisation pédagogique d'inscription :

adeline.duclos@uvsq.fr

2) Inscription Administrative :

a) Une fois autorisé.e à vous inscrire, télécharger et retourner le dossier de pré-inscription accompagné des pièces justificatives et des règlements avant le 30 Décembre à :

Université Versailles Saint-Quentin en Yvelines  
UFR Simone Veil - santé  
Département DPC et Formation Médicale Continue  
2, Avenue de la Source de la Bièvre  
78180 Montigny-le-Bretonneux

b) Un accusé réception est envoyé par le Dpt DPC - Formation Médicale Continue (vérifier les indésirables en cas de non réception)

c) Paiement de l'action de formation

**Dans le cadre d'un financement individuel :**

- Procéder au paiement par virement du coût de la formation **sous 8 jours à compter de la date d'envoi du mail AR reçu**. Les coordonnées bancaires figurent dans le mail.

- Signer le contrat de formation joint au mail AR

- Adresser **impérativement par mail** une copie du virement effectué et contrat signé à l'adresse [fc-medecine@uvsq.fr](mailto:fc-medecine@uvsq.fr).

- Dès réception de la copie de virement et contrat de formation par le Dpt DPC -Formation Médicale Continue les identifiants nécessaires à l'inscription administrative en ligne sont adressés (vérifier les indésirables en cas de non réception).

**Dans le cadre d'un financement organisme :**

- Faire signer la convention de formation joint au mail AR. Une facture conforme aux modalités indiquées dans le dossier d'inscription (pages 3 et 4) sera émise par l'Agence comptable.

- Dès réception de la convention de formation par le Dpt DPC -Formation Médicale Continue, les identifiants nécessaires à l'inscription administrative en ligne sont adressés (vérifier les indésirables en cas de non réception).

d) Procéder à l'inscription en ligne **sous 8 jours à compter de la date d'envoi des identifiants**  
**Le paiement en ligne des droits d'inscription est attendu**

**TARIFS :**

**Droits d'inscription universitaire :** 170 € pour 2019-2020 (sous réserve de modifications)

**+ Coût de formation :**

Financée par un organisme : 500€

Non financée : 500€

Tarif particulier (justificatif obligatoire) : interne en exercice 250€

## Contenu de la formation

---

Durée : 3 sessions de formation sur un an.

La 1ère session à lieu à Paris

la 2e session a lieu à Poitiers,

la troisième session à lieu à Strasbourg cette année (alternance entre Nancy et Strasbourg pour la dernière session).

50H d'enseignement théorique

## Contrôle de connaissances

---

Le jury délivrera le diplôme après validation de la participation aux séminaires, de stages dans les services agréés, de la rédaction d'un mémoire, et d'un examen oral.

Un mémoire dont le sujet est établi en accord avec le responsable du DIU est rendu par le stagiaire.

Le contrôle de connaissance est réalisé sous forme d'un QCM qui compte pour la moitié de la note finale et la présentation d'un mémoire ainsi que sa soutenance qui compte pour l'autre moitié de la note.

Les sujets sont les mêmes pour toutes les 3 Universités du DIU et font l'objet d'un tirage au sort.

Une note inférieure à 10/20 est éliminatoire.

## Stages

---

Le stage pratique comprend l'équivalent de 50 heures de stage de pelvi-périnéologie.

Le ou les lieux de stage sont décidés en accord avec le comité de pilotage du DIU.

L'évaluation de cette partie se fait sur 20, sous la forme d'une épreuve pratique réalisée par le maître de stage.

Une note inférieure à 10/20 est éliminatoire.

**Année post-bac de sortie**

[ Autre ]

## Adresses et coordonnées

---

**Directeur d'enseignement :**

Pr Arnaud FAUCONNIER

**Secrétariat universitaire :**

Adeline Duclos

UFR Simone Veil - santé

2 avenue de la Source de la Bièvre

78180 Montigny-Le-Bretonneux

Tel : 01 70 42 92 41 / 01 39 27 47 57 / 01 70 42 92 49

adeline.duclos@uvsq.fr

» Pour toute question concernant :

- les candidatures
- le contenu des enseignements
- le planning de formation et les dates
- les lieux de formation
- les examens ...

contacter:

[adeline.duclos@uvsq.fr](mailto:adeline.duclos@uvsq.fr)

» Université Versailles Saint-Quentin en Yvelines

UFR Simone Veil - santé

Département DPC et Formation Continue

2, Avenue de la Source de la Bièvre

78180 Montigny-le-Bretonneux

[fc-medecine@uvsq.fr](mailto:fc-medecine@uvsq.fr)

01 70 42 94 94 / 01 70 42 92 73 / 01 70 42 94 82

### **Nos missions :**

- Inscription administrative
- Suivi du dossier de prise en charge
- Contractualisation
- Convention de stage
- Envoi du diplôme